



## Le vert pays de la pierre bleue...



Vallon humide

C'est au cœur d'un pays de verdure que vous vous aventurez ! La vaste forêt de Trélon, qui s'étend amplement sur près de 3000 hectares, borde le lac du ValJoly et fait partie de l'important massif forestier de la Thiérache, à la faune et la flore très variées. Dans ce paysage où le vert semble dominer, la couleur bleue n'est pas en reste puisque la pierre bleue trouve son origine géologique au centre de la fagne.

Ici, les différents reliefs se côtoient et les décors se mêlant car entre forêt et pierre calcaire, il n'y a qu'un pas...

Au vert pays de la pierre bleue, tout est prétexte à montrer la richesse de l'exploitation de cette terre.

Ainsi, Glageon, commune du canton de Trélon, a su tirer profit de son sol dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. La marbrerie, avec ses six carrières en activité, notamment de marbre noir ou gris moucheté, deux scieries et cinq ateliers de polissage, de sculpture et d'assemblage, ont fait de lui un village dynamique et animé jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et ses belles demeures bourgeoises témoignent de sa prospérité passée.

Partout le patrimoine bâti glorifie la pierre du pays : maisons, églises, moulins, murets, des

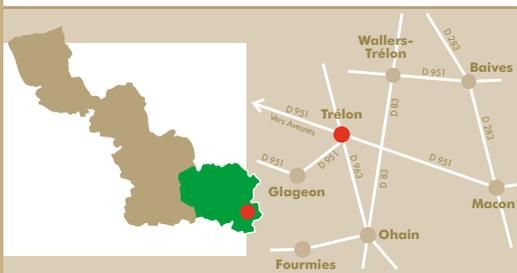


La pierre bleue sur les édifices

façades aux toitures jusqu'à l'encadrement des portes et des fenêtres, tout contribue à l'identité paysagère du lieu : moellons ou pierre de taille, marbre pour les cheminées ou les sculptures... Ce territoire, où les ressources naturelles sont aussi visibles dans l'architecture que dans l'activité des hommes, a su développer tout au long de son histoire, des talents et des métiers. A vous d'aller les découvrir sur place...

# à PIED dans le NORD

## Avesnois



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

### Activités et curiosités

**Fournies** : écomusée de l'avesnois (03.27.60.66.11) ; Musée du textile et de la vie sociale (03.27.60.66.11), site touristique des Etangs des Moines, parcs de randonnées pédestres, équestres et V.T.T (03.27.59.69.97)

**Liessies** : Parc de l'abbaye de Liessies (03.27.59.32.90)

**Ohain** : Verger biologique (03.27.60.22.19).

**Sains-du-Nord** : maison du bocage (03.27.60.66.11).

**Office National des Forêts** : l'ONF de Fournies (03.27.59.59.02)

**Station touristique du ValJoly** : Destination nature : site touristique et de randonnées (03.27.61.83.76).

**Parc naturel régional de l'Avesnois** : Découverte Nature : sorties guidées (03.27.77.51.60).

**Ramousies** : Eglise Saint Sulpice de Ramousies, Chapelle Notre-Dame-Du-Bon-Secours (03.27.57.08.18)

**Trélon** : Musée atelier de verre, écomusée de l'avesnois (03.27.60.66.11)

**Wallers en Fagne** : Centre artisanal de la pierre bleue, le sentier de la pierre (03.27.59.70.17)

**Manifestations annuelles**

**Avesnois** : « Kiosques en fête » du 1<sup>er</sup> au 30 juin (03.27.77.51.60), Portes ouvertes chez les producteurs fermiers en juillet (03.27.77.39.07)

**Féron** : Féron'Arts (années paires) le week-end du 15 août, grand festival de tous les arts, gratuit et tout public (03.27.60.10.46)

**Renseignements complémentaires**

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT : [www.randonnees-nord.fr](http://www.randonnees-nord.fr) où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

[www.randonnees-nord.fr](http://www.randonnees-nord.fr) où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

[www.randonnees-nord.fr](http://www.randonnees-nord.fr) où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

[www.randonnees-nord.fr](http://www.randonnees-nord.fr) où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



# à PIED dans le NORD

## Avesnois



Balades en Nord : morceaux choisis

### N° 27

## Circuit des Marroux

### Glageon, Trélon

(11 ou 17 km - 3 h 00 à 4 h 00 ou 4 h 00 à 5 h 00)



Balades en Nord : morceaux choisis



Lavoir rénové

**Randonnée Pédestre**  
**Le circuit des Marroux :**  
**11 ou 17 km**  
**Durée : 3 h 00 à 4 h 00 ou 4 h 00 à 5 h 00**  
**Départ : Eglise de Glageon**  
**Balisateur jaune**  
**Carte IGN : 2807 Ouest**

**L'avis du randonneur :**  
*Ce circuit offre plusieurs visages : maisons de Maître du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle, en briques et pierre bleue exploitée à Glageon, toitures d'ardoises, porches, maison de brasseur, maisons ouvrières, calvaire et chapelles en constituent le patrimoine culturel ; la promenade traverse ensuite le bocage avesnois et longe l'étang des forges où le randonneur appréciera le calme d'une nature un peu mystérieuse. Autour de l'étang, de nombreuses chaussures sont indispensables.*



Ruisseau forestier

Rédactrice : Fanny Fouquet - Création : Altavia Lille

Credit Photos : 1, 2, 3, 4 : C. Bonamis

# Le circuit des Marroux

(11 ou 17 km - 3 h 00 à 4 h 00 ou 4 h 00 à 5 h 00)

Départ : église de Glageon.

**1** Du parking de l'église, engagez-vous en face sur la rue Jean-Marie Carion. Au croisement, continuez tout droit puis virez à gauche, et empruntez la rue H. Dufresne où vous pouvez apercevoir l'ancienne brasserie. Longez le ruisseau. Sur la droite, vous pouvez voir l'ancienne maison des Maîtres de Forges et à gauche le lavoir. Prenez la rue du centre à droite et continuez par le passage Hubiner. Cheminez à gauche, pendant 300 m, sur l'ancienne voie ferrée.

**2** Prenez de nouveau à droite la rue du Centre et de suite, montez la rue du Moulin à Vent, où se dégage une belle vue sur la campagne. A la jonction avec la route venant de Trélon (chapelle), poursuivez à droite sur 800 m.

**3** A la fourche, poursuivez à gauche et rejoignez en lisière de forêt un sentier - suivez bien le balisage - qui emprunte ensuite l'ancienne voie de roulage du minéral de fer, où la terre est un peu rouge. Comptez 1 km en lisière.

**4** Rejoignez une rue, franchissez la voie ferrée et poursuivez tout droit jusqu'à une grande route.

**5** Traversez prudemment cette route, continuez sur la gauche puis

tournez à droite rue de la Gâte puis rue Heureuse. Descendez sur la droite. Cheminez un moment sur cette petite route et rejoignez la RD 220 que vous empruntez sur 500 m à droite.

**6** Bifurquez à gauche sur la petite route puis rejoignez la RD 20. Empruntez la à gauche, passez devant le cimetière et rejoignez le point de départ. Suivez bien le balisage.

**1** Vous avez alors la possibilité de prolonger le circuit vers l'Étang de la Forge : prenez la direction d'Avesnes, laissez une rue à droite puis ...

**7** ... dans un virage, à la sortie de Glageon, empruntez à droite un chemin qui longe un bois pendant 500 m puis vire à gauche en sous-bois. Le suivre jusqu'à l'étang de la Forge ; admirez le paysage calme et mystérieux puis revenez par le même chemin.

**8** Une passerelle sera installée courant 2008 afin de boucler cette partie de l'itinéraire.

Contournez l'étang par la droite, empruntez la passerelle, suivez à gauche le chemin à travers le bois. Débouchez sur une route, partez à droite et au bout, retrouvez une grande route et rejoignez l'église de Glageon par la gauche.

## Variante en période de chasse :

**3** Poursuivez à droite et longez la voie ferrée. A l'intersection, partez à gauche continuez tout droit.

**4** N'entrez pas dans le bois mais prenez à droite. Franchissez la voie ferrée et poursuivez tout droit jusqu'à une grande route.

Allez en **5**.

## Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

1

2

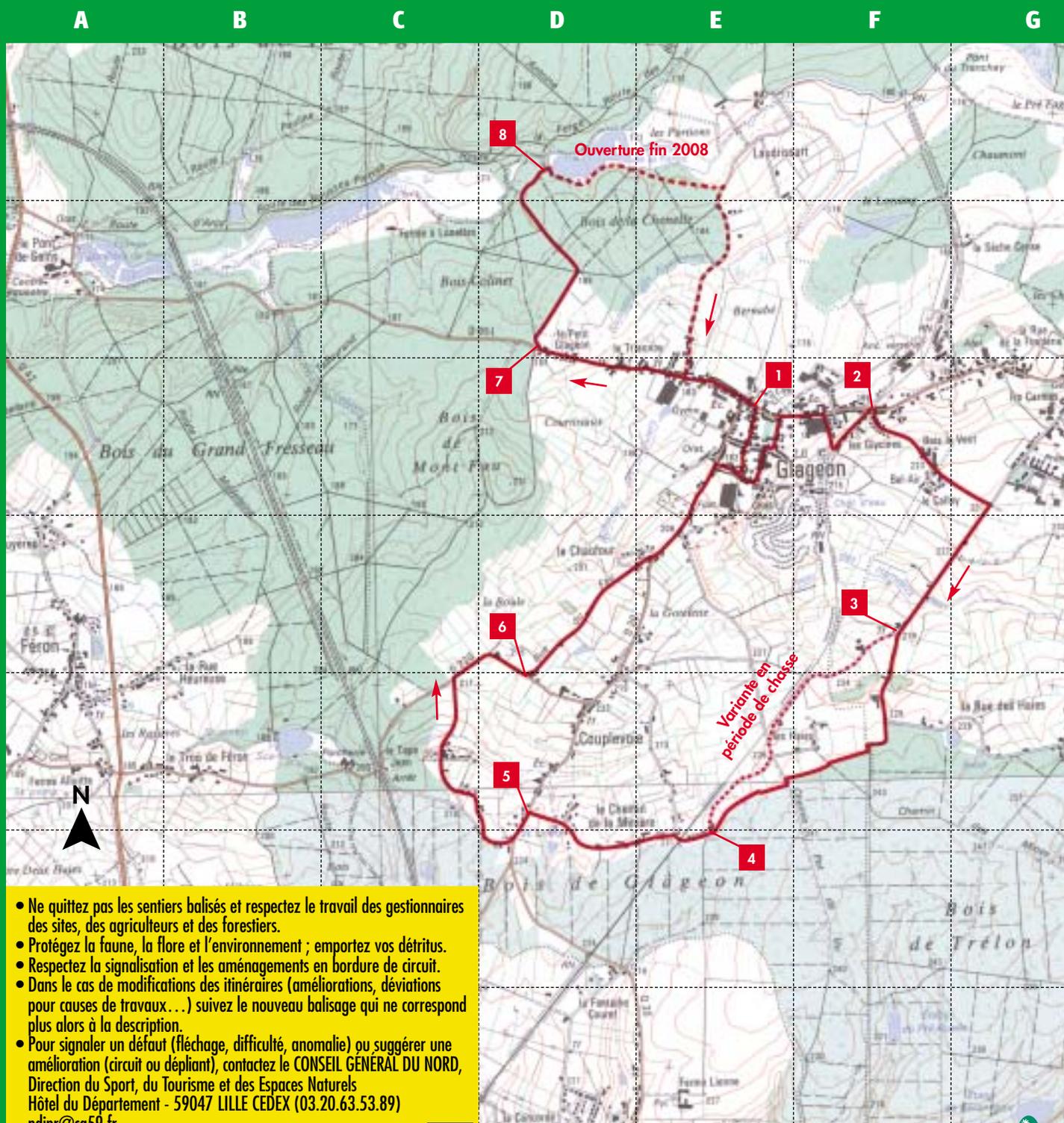
3

4

5

6

7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr